LOGO DE L’ORGANISME

**Autorisation de droit à l’image**

Par la présente, je soussigné(e), Monsieur/Madame …

Demeurant à :

Autorise expressément l’Association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Nord à utiliser pour sa promotion, sa communication, pour son site internet et pour sa plateforme S-PASS Territoires les photographies et prises de vue sur lesquelles j’apparais [[1]](#footnote-1) :

…….

Les photographies et prises de vue ainsi réalisées pourront être exploitées par le CAUE sans limitation de durée.

Cette autorisation comporte les droits suivants :

* **Droit de reproduction :**

ce droit comporte le droit de reproduire et d'utiliser notamment à titre promotionnel et publicitaire, directement ou indirectement par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour et à venir, sur tous supports écrits, textiles, papier, plastique, audiovisuel numérique ou multimédia, plus généralement sur tout support connu ou inconnu à ce jour, et sur tout réseau de télécommunication privatif ou ouvert, national ou international (et notamment Internet, les Intranets et Extranets), tout ou partie des photographies ou prises de vue, en nombre illimité, en toutes matières, toutes couleurs et toutes dimensions ; ce droit comporte également le droit pour le CAUE de confier l'exécution de cette exploitation à toute personne physique ou morale de son choix.

* **Droit de représentation :**

ce droit comporte le droit de représenter, de rendre accessible, de diffuser ou de communiquer au public d'une quelconque façon, directement ou indirectement et par tout procédé de télécommunication, de sons et d'images analogiques ou numérique, par voie hertzienne, par câble ou par satellite de réception directe ou non, par tous services "on line" et assimilés et par tous moyens connus ou inconnus à ce jour, tout ou partie des photographies ou prises de vue pour toute utilisation, notamment publicitaire et promotionnelle qui pourrait être faite par le CAUE soit à son profit, soit pour le compte d'un tiers.

Fait à

Le

Signature

ANNEXES

1. 1 Identifier les photographies par une description ou un rappel des circonstances, identifier leur nombre et éventuellement joindre une copie en annexe. L’annexe doit être paginée et visée par la signature de la personne. [↑](#footnote-ref-1)